

Demande de prise en charge à compléter par la famille et à retourner à l'adresse ci-dessous :

**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
MISSION GESTION DES RISQUES ET DEPLACEMENTS
RUE VIALA
84909 AVIGNON CEDEX 9**

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

N° dossier MDPH = 1^{re} Demande Renouvellement

CADRE RESERVE AU SERVICE INSTRUCTEUR DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Ne rien inscrire dans ce cadre

Dossier complet

Incomplet : joindre justificatif : Attestation
mise sous tutelle - garde alternée - placement ASE

Mode transport attribué en 2022-2023

Véhicule personnel

Transport en commun ligne :

Véhicule d'entreprise

Transporteur :

Lot :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE OU L'ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

NOM : **CIVILITE : M Mme**

Prénom :

Date de naissance :

Adresse de l'élève ou étudiant :

Code Postal :

Ville :

LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE OU DU MAJEUR SOUS TUTELLE

Parent 1

Parent 2

Famille d'accueil ou structure
d'accueil

Tuteur-Trice

Elève majeur ou étudiant

NOM – PRENOM :

NOM - PRENOM :

NOM – PRENOM :

Adresse (rue – code postal – Ville) **à compléter uniquement si différente** de l'élève ou de l'étudiant

ADRESSE :

ADRESSE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

CODE POSTAL :

CODE POSTAL :

VILLE :

VILLE :

VILLE :

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Tel. Domicile :

Tel. Domicile :

Tel. Domicile :

Tel. Portable :

Tel. Portable :

Tel. Portable :

Adresse e-mail

Adresse e-mail

Adresse e-mail

Si garde alternée préciser

Semaine paire Semaine impaire

Si garde alternée préciser

Semaine paire Semaine impaire

travail à temps plein

travail à temps partiel

sans activité professionnelle

travail à temps plein

travail à temps partiel

sans activité professionnelle

travail à temps plein

travail à temps partiel

sans activité professionnelle

AFFECTATION SCOLAIRE

NOM DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

CLASSE :

S'AGIT-IL DE L'ETABLISSEMENT DE SECTEUR OUI NON

Distance domicile/établissement scolaire ou universitaire : km

REGIME SCOLAIRE :

INTERNE DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE (Dans ce cas, le trajet de la mi-journée n'est pris en charge que sur avis favorable de la MDPH)

Jours de transports vers l'établissement scolaire
si les horaires ne sont pas connus, mettre une croix si l'enfant a classe
Merci de nous adresser un emploi du temps dès la rentrée scolaire

Horaires des cours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Après-midi						

VOTRE ENFANT BENEFICIE D'UN SUIVI MEDICAL PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE (MEDICO-PSYCHOLOGIQUE, SESSAD...)

Non **Si Oui** Cocher les jours prévus pour suivi médical et compléter les informations ci-dessous (si connues) :

	Préciser les horaires	Mode de transport utilisé
<input type="checkbox"/> Lundi		
<input type="checkbox"/> Mardi		
<input type="checkbox"/> Mercredi		
<input type="checkbox"/> Jeudi		
<input type="checkbox"/> Vendredi		

MODALITES DU TRANSPORT SCOLAIRE

1/ Transport en commun (TC):

L'élève ou l'étudiant peut-il utiliser les transports en commun seul ?

OUI NON

Si OUI, quel mode de transport en commun :

- bus urbain ou inter urbain
- train
- tram

L'élève ou l'étudiant peut-il utiliser les transports en commun, accompagné par un membre de la famille ou un proche, pour se rendre à son établissement scolaire ou universitaire ?

OUI NON

Si NON : pourquoi ?

- pas de possibilité d'accompagnement
- pas de desserte locale des réseaux TC
- moyen de transport inadapté pour l'élève

Si OUI, quel mode de transport en commun :

- bus urbain ou inter urbain
- train
- tram

Si une prise en charge du transport en commun est accordée, le Département indemnise l'abonnement annuel de l'élève ou de l'étudiant et de son accompagnant

2/ Transport en véhicule familial (VP):

L'élève ou l'étudiant peut-il être accompagné par un membre de la famille ou un proche pour se rendre à son établissement scolaire ou universitaire ?

OUI NON

Si NON : pourquoi ?

- pas de possibilité d'accompagnement
- absence de moyen (véhicule / permis)
- moyen de transport inadapté pour l'élève

Si OUI, une aide financière peut vous être accordée en fonction du kilométrage domicile-établissement - **Veillez joindre un RIB**

L'élève ou l'étudiant est-il scolarisé dans le même établissement scolaire ou universitaire qu'un membre de sa fratrie ?

OUI NON

Si aucun de ces deux modes de transport ne peut être envisageable un mode de transport adapté, soumis à des conditions d'attribution restrictives, peut être octroyé, pour un transport avec d'autres élèves ou étudiants se rendant dans un établissement scolaire ou universitaire du même secteur géographique.

3/ Transport en véhicule d'entreprise (VE):

L'élève ou l'étudiant peut-il accéder seul au véhicule assurant le transport ?

OUI NON

Si NON : l'élève ou l'étudiant doit-il être porté ?

OUI NON

L'élève ou l'étudiant utilise-t-il un fauteuil roulant ?

électrique pliable non pliable

Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la déclaration exigée en vue d'obtenir de l'Etat, des collectivités locales, un paiement ou un avantage quelconque indu s'expose à une sanction (code pénal art 441-6).

REGLEMENTATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES DES ELEVES ET ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément au Code des Transports (art. R3111-24 à R3111-27), "les frais de déplacement exposés par les élèves handicapés qui fréquentent un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé placé sous contrat (...) qui ne peuvent utiliser les moyens de transport en commun en raison de la gravité de leur handicap, médicalement établie, sont pris en charge par le département du domicile des intéressés ».

« Les frais de transport sont remboursés directement aux familles ou à l'organisme qui en a fait l'avance. Pour les déplacements dans des véhicules appartenant aux familles, le remboursement des frais s'opère sur la base d'un tarif fixé par le Conseil départemental ».

Les transports organisés par le Département sont soumis aux dispositions du Règlement départemental du transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. Un exemplaire de ce règlement est mis à disposition sur le site Vaucluse.fr ou pourra être remis aux familles sur simple demande par mail à transportadapte@vaucluse.fr ou par téléphone : 04.90.16.16.37 ou 04.90.16.11.44

INFORMATION RELATIVE A LA PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Les informations renseignées dans ce formulaire sont collectées par le Département de Vaucluse, afin d'assurer l'instruction de votre demande ainsi que la gestion et le suivi du dispositif de transports scolaires adaptés aux élèves et étudiants en situation de handicap et ce, conformément à l'exercice de ses missions d'intérêt public.

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également, sous certaines conditions, demander la limitation ou vous opposer au traitement de vos données personnelles.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de ses données personnelle, vous pouvez vous adresser - directement ou par votre représentant légal - par voie postale, au délégué à la protection des données du Département de Vaucluse à l'adresse suivante : Département de Vaucluse, Place Viala, 84 909 AVIGNON Cedex 9 ou par mail à l'adresse suivante : delegue-donnees-personnelles@vaucluse.fr.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, vous pouvez également consulter les mentions d'information complètes relative à la protection de vos données personnelles sur le site www.vaucluse.fr rubrique « le collège accessible ».

Pièces à joindre impérativement à ce dossier pour la mise en place du transport scolaire :

- Pour les placements en famille d'accueil ou structure d'accueil : attestation de placement
- Pour les placements sous tutelle : attestation de mise sous tutelle
- Pour les gardes en alternance : attestation de garde alternée ou à défaut attestation sur l'honneur des deux parents responsables légaux

Je soussigné(e) _____ certifie exacts les renseignements ci-dessus, et sollicite la prise en charge des frais de transports scolaires par le Département de Vaucluse. **Je m'engage à faire part, au Conseil Départemental de Vaucluse, de toute modification relative à la situation de l'élève ou de l'étudiant en situation de handicap (ou du représentant légal) et à respecter le règlement porté à ma connaissance.**

J'ai lu et accepte les éléments relatifs au règlement des transports.

Fait à _____
le _____

Signature d'un représentant légal ou de l'élève/étudiant majeur,

Attention : cette demande n'implique pas une prise en charge automatique du transport par le Conseil Départemental de Vaucluse. La prise en charge ne sera accordée qu'après examen favorable du dossier par le service instructeur.